

AVIS D'INFORMATION DU PUBLIC

SAISINE DE LA CNDP POUR LE PROJET SIRIUS

EDF envisage de construire une nouvelle centrale thermique d'extrême pointe de production d'électricité bas-carbone d'environ 600MW sur le site de l'ancienne centrale thermique de Champagne-sur Oise et de Persan (95).

Ce projet contribuerait à la sécurisation de l'approvisionnement en électricité de la France. Sa réalisation est conditionnée aux résultats des enchères de capacité attendues fin 2027.

Ce projet nécessitera la construction d'un poste électrique et son raccordement au réseau public de transport d'électricité existant par RTE.

Une mise en service serait envisagée à l'horizon 2030-2035.

En application de l'article L.121-8-II du Code de l'environnement, EDF et RTE ont fait le choix de saisir conjointement la Commission nationale du débat public (CNDP) afin qu'elle puisse se prononcer sur les modalités d'information et de participation du public.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de la CNDP (www.debatpublic.fr).